



24 -01- 1995

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA RECHERCHE ET DE LA FORMATION

Direction générale
de l'Organisation des Etudes

Service
Guidance P.M.S.

A Mesdames les Directrices
et Messieurs les Directeurs
des Centres P.M.S.
de la Communauté française.

Références à rappeler dans la réponse :

IV/BG/BG/95

18722 A 18

INSTRUC. 95 /2

Objet : Déplacements de service au moyen d'une voiture automobile.
Personnel des Centres P.M.S.

Afin de me permettre de proposer à la signature de Monsieur le Ministre un arrêté accordant un contingent kilométrique aux membres du personnel technique et administratif des Centres P.M.S. pour l'année civile 1995, je vous saurais gré de me retourner, par retour de courrier, le tableau ci-annexé dûment complété.

Je vous remercie de votre collaboration.

L'Administrateur général,

José DOOMS.

Contingent kilométrique.

Déplacements de service effectués au moyen d'une voiture automobile, par les membres du personnel technique et administratif du Centre, au cours des années civiles 1993 et 1994.

Cachet du centre P.M.S.:



	Année civile 1993	Année civile 1994
Nombre de Km effectués par l'ensemble du personnel		

Le(la) Directeur(Directrice):

(Signature).